

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine

Jeudi 28 juin 2018 à 17h00
à La Roche-Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 28 juin 2018 à 17 H 00** à l'EPTB Vilaine – La Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ETAIENT PRESENTS :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Jean Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine
- Madame Régine ROSZAK, Responsable de la Commande Publique – EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine

Jeudi 28 juin 2018 à 17h00
à La Roche-Bernard

Règlement intérieur de l'EPTB Vilaine

Les nouveaux statuts permettant l'élargissement des membres du Syndicat mixte EPTB Vilaine ont été approuvés le 24 octobre 2017 et servent de base à l'adhésion en cours des nouveaux membres. Un rapport spécifique sur l'avancement de ces adhésions et le calendrier possible de l'installation du nouveau Comité Syndical est par ailleurs inscrit à l'ordre du jour de la présente session.

Ces nouveaux statuts font appel, comme c'est la règle, à un règlement intérieur qui fixe des points pratiques d'organisation et de conduite des affaires du Syndicat mixte. Un règlement intérieur avait été approuvé lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 février 2016, mais il n'est évidemment plus en phase avec les nouveaux statuts, et en particulier avec l'élargissement de la gouvernance du syndicat mixte EPTB.

Un projet de nouveau règlement a été préparé ; il vous est aujourd'hui soumis pour avis pour que ce règlement puisse être débattu (et le cas échéant adopté) lors de la séance d'installation du nouveau Comité Syndical. Ceci permettrait de donner un cadre clair aux débats dès les premières séances.

Projet de règlement intérieur en annexe.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à diffuser au plus vite ce projet de règlement auprès de nos futurs membres afin de recueillir leurs remarques et propositions d'amendement.

Pour extrait conforme
La Présidente

Solène MICHENOT